

|  |  |
|--|--|
| Département des ARDENNES<br>Arrondissement de VOUZIERES<br><i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i> | 2016/034<br><br>Paraphe:  |
| REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE<br><i>Délibération n°DC2016/18</i>                           |  |

Nombres de membres :

En exercice : 125

Présents : 81

Votants : 89 (dont 8 pouvoirs)

**POUR : 89 (100 %)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le trente et un mars deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 23/03/2016

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** Mesdames Martine BAUDART, Agnès BEGNY, Régine BRUSA, Pauline COSSON, Josette COURAULT, Béatrice FABRITIUS, Marie-Hélène FOURCART, Ghislaine JACQUET, Patricia LESUEUR, Pascale MELIN, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN, Chantal PIEROT, Suzanne RAULIN, Andrée THOMAS et Messieurs Michel ADIN, Régis BARRE, Patrick BEBIN, Tony BESANCON, Bernard BIENVENU, Guy BOIZET, Daniel BOUILLON, Jacques BOUILLON, Mathieu BOUILLON, Patrick BROUILLON, Jean BROYER, Roland CANIVENQ, Francis CANNAUX, Dominique COLSON, Gilles COLSON, Claude DEBOURCES, Gérard DEGLAIRE, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Patrice FERON, Vincent FLEURY, Hervé FREY, Bernard GIRONDELOT, Gérard GOBERT, Olivier GODART, Antonio GOMES, Jean-Baptiste GOMEZ, Jacques GROSSELIN, Bertrand HAULIN, Eric HAULIN, Philippe HENRY, Benoît HUREAU, Bruno JUILLET, Jean-Michel LACATTE, Dominique LAMY, Jacques LANTENOIS, Patrick LESOILLE, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Raoul MAS, Jean-Philippe MASSON, Frédéric MATHIAS, François MEENS, Michel MEIS, Jean-Claude MULLER, Christian NICOLITCH, Daniel NIZET, Jacky NIZET, Denis OUDIN, Hubert OUDIN, Ludovic PHILIPPE, Florent PIERSON, Francis POTRON, Patrick RACOUR, Olivier RAULET, Damien RENARD, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Gérard SOUDANT, Vincent THIERION, Dominique THOREL, Lionel VAIRY, Bruno VALET, Jean-Claude VIELLARD.

**Représentés :** Madame Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à Monsieur Michel ADIN, Madame Magali ROGER donne pouvoir de vote à Monsieur Yann DUGARD, Monsieur Claude ADAM donne pouvoir de vote à Monsieur Jean BROYER, Monsieur Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Madame Françoise PAYEN, Monsieur Jean-Pierre CORNEILLE donne pouvoir de vote à Monsieur Guy BOIZET, Monsieur Dominique DANNEAUX donne pouvoir de vote à Madame Chantal PIEROT, Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur Philippe ETIENNE, Monsieur Guillaume QUEVAL donne pouvoir de vote à Monsieur Benoit SINGLIT.

**OBJET : PROJET DE TERRITOIRE DE L'ARGONNE ARDENNAISE**

Le Président rappelle que la 2C2A a souhaité se doter d'un projet de territoire qui se veut un projet de développement et d'aménagement fondé sur une réflexion stratégique. C'est une action prospective pour les quinze prochaines années.

Le bureau d'études TMO Régions et Stratégies territoriales ont assisté la 2C2A dans la réalisation de ce projet de territoire dont le fil rouge est le **développement de l'attractivité et l'identité du territoire**. Il est l'aboutissement d'un travail et d'une réflexion collective afin d'orienter les politiques futures de la Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise. Il s'est appuyé sur un état des lieux pour définir les enjeux du territoire et proposer des réponses à ces enjeux.

Une phase de concertation a été réalisée avec les élus communautaires, au travers des commissions de travail, mais aussi avec les conseillers municipaux de l'Argonne ardennaise par le biais de 3 réunions courant février 2016.

Le projet de territoire contient un diagnostic territorial, des orientations stratégiques et la définition d'un programme d'actions global. Il constitue l'outil de la mise en œuvre des politiques publiques de la Communauté de Communes.

.../...

Entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- APPROUVE le projet de territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise tel qu'annexé à la présente délibération
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de sa mise en œuvre.
- PREND NOTE que les chiffrages des actions et leur plan de financement sont indicatifs et nécessiteront une évaluation plus approfondie
- PREND NOTE que ce projet pourra évoluer au fil du temps

Le Président,  
Francis SIGNORET

Par déléation, le 1<sup>er</sup> vice-Président  
Yann DUGARD



# PRESENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA 2C2A ET DE SON PLAN D'ACTIONS

## Les lignes directrices du projet de territoire et de son plan d'actions

### Des axes majeurs pour le projet

- Le développement économique
- Le très haut débit

### Des actions liées à de nouvelles compétences obligatoires

- Eau et assainissement
- Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des risques d'inondation
- Urbanisme

### La poursuite ou le renforcement d'actions déjà entreprises

- Rénovation de l'habitat
- Accès aux services et public
- Mobilités
- Insertion
- Energie et environnement

### Des actions liées à des compétences pouvant être intégrées à terme

- Santé et vieillissement
- Petite enfance, enfance
- Culture, sports et loisirs

1. **Le plan d'actions de développement économique**: Créer les conditions du développement économique

- a. Tourisme

#### Objectif 1 : Renforcer les pôles d'attractivité touristique

- Pôles existants*
  - Parc Argonne Découverte : diversification et développement de l'offre et augmentation de la capacité d'accueil
  - Lac de Bairon : accompagner les projets de développement du site
- Nouveaux pôles*
  - Participer au projet de voie verte
  - Soutenir le développement des activités voie verte et vallée des écluses
  - Identification de pôles d'attractivité secondaires

#### Objectif 2 : Diversifier et qualifier l'hébergement touristique

- Hébergement insolites (yourtes, cabanes dans les arbres, péniches,...)
- Hébergement à la ferme

- Hébergement de groupes et d'affaires
- Aires de camping-cars
- Hébergement des campings (diversification et montée en gamme)

**Objectif 3 : Mieux faire découvrir le territoire**

- Accroître la signalétique touristique du territoire (signalétique des lieux et activités touristiques, signalétique directionnelle type route touristique,...)
- Application mobile pour découvrir le territoire
- Création, aménagement, balisage, entretien des sentiers de randonnée
- Poursuivre et renforcer les animations de l'office du tourisme

**Objectif 4 : Améliorer la communication sur l'offre touristique**

- Développement et diversification des outils de la communication touristique : relais d'informations, bornes d'information, numérique, traductions
- Promotion du territoire : salons, prospection de voyagistes....

**Objectif 5 : Mieux faire travailler ensemble les acteurs touristiques**

- Missions de mise en réseau de l'Office du Tourisme

**b. Industrie, commerce et artisanat**

**Objectif 1 : Attirer les entreprises industrielles, commerciales et artisanales et leurs salariés**

- Veille des tendances (documentation, chiffres clés,...)
- Plan de communication et marketing (dont blog)
- Prospection ciblée et générale (dont constitution et actualisation de fichiers d'entreprise)
- Accueil des entreprises et de leurs salariés (ex. "guichet unique" entreprises)
- ORAC + Bourse qualifiée des locaux à usage professionnel

**Objectif 2 : Accompagner le développement des entreprises industrielles, commerciales et artisanales**

- Club d'entreprises
- Projets collectifs (ex. diversification des modes de commercialisation...)
- Lobbying auprès des partenaires institutionnels

**c. Agriculture**

**Objectif 1 : Soutenir la diversification des activités agricoles**

- ❑ *La transformation*
  - Projets de création de produits transformés locaux
  - Groupe de travail pour le développement de l'industrie agroalimentaire (notamment en bio)
- ❑ *La commercialisation*
  - Circuits courts (signalétique, plate-forme Internet, système de livraisons, mise en relation producteurs, commerçants, restaurateurs, acteurs touristiques)
  - Promotion nationale et internationale des produits agricoles du territoire

**Objectif 2 : Soutenir les exploitations agricoles**

- Groupement local d'employeurs
- Soutenir les installations et reprises d'exploitations

**2. Le plan d'actions des services à la population : Maintenir la population, en attirer de nouvelles**

**a. Mobilités et télécommunications**

**Objectif 1 : Renforcer les réseaux de télécommunications**

- Lobbying pour un accès sur tout le territoire à la téléphonie mobile
- Déploiement du THD sur le territoire

**Objectif 2 : Faciliter les déplacements sur le territoire**

- Mobilités mutualisées*
  - Création d'aires de co-voiturage
  - Plate-forme de mobilité sur le site 2C2A et création d'une application smartphone
- Initiatives associatives*
  - Soutien des initiatives associatives de location de véhicules (ex. location de 2 roues)
  - Soutien aux structures associatives proposant des solutions de transport, notamment auprès des seniors

**b. Santé et vieillissement**

**Objectif 1 : Maintenir un accès aux services de santé**

- Elaborer un Plan local de santé (diagnostic, stratégie, plan d'actions, mise en œuvre en partenariat ARS et CD08)
- Créer des maisons de santé en fonction des besoins
- Etudier l'opportunité d'une prise de compétence Santé

**Objectif 2 : Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées**

- L'habitat*
  - Programme d'adaptation des logements privés (complémentaire à l'ANAH pour les propriétaires bailleurs ou occupants)
  - Mobiliser des porteurs de projet d'offre locative dans les bourgs
- Les services et l'animation*
  - Veille sur l'adéquation entre offre de services à domicile et les besoins
  - Renforcer les offres d'animation et événementielles en direction des seniors (dont actions à domicile)

**c. Accès aux services au public**

**Objectif : Faciliter les échanges entre les habitants et services au public**

- La Maison des Services Au Public*

- Développement du réseau de prescripteurs locaux (notamment secrétaires de mairie) pour pérenniser et développer la MSAP
- Diversification des partenariats de la MSAP
- ❑ *L'utilisation du numérique*
  - Création d'un Espace de médiation numérique au sein de la MSAP
  - Organisation de formations au numérique sur l'ensemble du territoire (notamment seniors)

#### d. Culture, sport, loisirs

Objectif : Soutenir l'offre culturelle, sportive et de loisirs

- ❑ *Le soutien des acteurs*
  - Renforcement du soutien financier aux acteurs culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire
  - Création d'un Office intercommunal de la vie associative (soutien technique aux associations)
  - *Documents stratégiques et prise de compétence*
  - Etablir un diagnostic précis de l'offre associative et privée du territoire
  - Elaborer des Schémas intercommunaux culture/sports/loisirs (stratégie et plan d'actions)
  - Etudier l'opportunité de prises de compétence Culture, sports, loisirs (dont gestion d'équipements)

#### e. Petite enfance et enfance

Objectif : Améliorer l'accueil petite enfance et enfance

- ❑ *L'accueil petite enfance*
  - Accompagner le développement de l'offre du Relais d'Assistants Maternelles (RAM)
  - Accompagner les porteurs de projet de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM)
  - Accompagner le renforcement du multi accueil de Vouziers
- ❑ *L'accueil enfance*
  - ❑ Soutenir les adaptations des accueils péri et extra scolaires
  - ❑ *En transversal*
    - ❑ Veille sur l'adéquation entre offre de services et besoins
    - ❑ Inciter au développement de l'offre d'accueil pour horaires atypiques

#### f. Insertion

Objectif : Conforter l'offre d'insertion du territoire

- ❑ *Renforcer l'offre du CPER de Vouziers*
  - Montage d'ateliers d'insertion sur le territoire
  - Renforcement des partenariats avec les acteurs agricoles et industriels
- ❑ *Soutien du FJEP-CS*
  - Renforcement du soutien communautaire au FJEP-CS pour l'ensemble de ses actions
  - Extension des locaux du FJEP-CS

3. **Le plan d'actions aménagement et cadre de vie**: Améliorer la qualité d'aménagement et du cadre de vie

a. Habitat, urbanisme et attractivité des villages et bourgs-centres

**Objectif 1 : Réhabiliter les logements et réduire la vacance**

- Programme de rénovation énergétique des logements
- Valorisation financière des certificats d'économie d'énergie
- Programme de rénovation toiture, façade et menuiseries
- Programme de destruction des logements délabrés dans les villages
- Amélioration de l'environnement des logements sociaux

**Objectif 2 : Revitaliser le centre-ville de Vouziers**

- Maintien des commerces (bourse des locaux commerciaux, programme complémentaire à l'ORAC, pépinière commerciale)
- Rénovation de l'habitat (énergétique, toiture, façade, menuiseries)
- Soutien à la rénovation d'espaces publics (ex. Place Carnot)

**Objectif 3 : Planifier l'urbanisation**

- Elaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (nouvelle compétence intercommunale à 2020 à étudier)

b. Energie, environnement et eau

**Objectif 1 : Devenir un territoire à énergie positive**

- Faire de la 2C2A un territoire exemplaire et sensibiliser les acteurs, entreprises et habitants

**Objectif 2 : Préserver la qualité environnementale du territoire**

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et sensibiliser les acteurs, les entreprises et habitants

**Objectif 3 : Intégrer les compétences du cycle de l'eau**

- Anticiper les incidences de la prise de compétence obligatoire Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations + Eau et assainissement (techniques, financières, de gestion)

**Objectif 4 : Poursuivre la politique intercommunale en matière de déchets ménagers**

- Poursuivre le programme de prévention des déchets et l'optimisation de la gestion des déchets ménagers (ex. : habitudes de consommation, réduction du gaspillage alimentaire, performance de la collective sélective)